



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementales
des Territoires**

Belfort, le 06/07/2023

Monsieur,

Votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement relatif à l'opération suivante :

**Changement de pont sur ruisseau
TREVENANS (90 400)**

a été enregistré au guichet unique numérique de la Police de l'Eau sous le code AIOT n° 0100017429 à la date du 16 mars 2023.

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration et compte tenu des compléments apportés en date du 06/07/2023, vous êtes autorisé à effectuer les travaux dès réceptions de ce courrier.

Toutefois , vous devrez vous conformer aux prescriptions ci dessous :

- Utiliser les éléments cadres conformes au dossier, soit 2 éléments de 2225 mm *1 500 mm *1510 mm hors tout .
- Les éléments cadres seront enfoncés d'environ 600 mm dans le lit actuel afin de pouvoir remobiliser les sédiments retirés pour récréer le lit dans l'ouvrage en respectant le TN et la pente actuelle .
- Eviter l' usage de béton pour le calage , un lit de graveline étant plus adapté.
- Vous assurez que les calages en pierres seront fait de matériaux non gelif et que les matériaux rapportés seront absents de toutes espèces exotiques envahissantes.
- Faire attention à l'étanchéité des coffrages pour le coulage de la partrie roulante.
- Privilégier les périodes d'assec pour les travaux.
- Après les travaux , il conviendra dans un délai raisonnable (1 an) de démonter l'ancien pont en déposant au minimum une déclaration d'intention de travaux.

Monsieur Christian STEHL
35 Grande rue
90400 TREVENANS

1/2



Le service de police de l'eau situé à :

Direction Départemental des Territoires
Service Eau, Environnement et Forêt
Cellule Eau
8, Place de la Révolution Française
BP 605
90020 BELFORT Cedex

en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par subdélégation
La cheffe de la cellule eau du service
Eau, Environnement et Forêt



Evelyne DECKER

